

Règlement des foulées des vignerons 2012

Article 1 – Organisation

L'Avenir Pédestre Arsacais organise les 20^{ème} foulées des vignerons le Samedi 13 octobre 2012 à Arsac en Gironde (33).

Article 2 – Programme

Courses nature enfants 1, 2, 4 kilomètres sur la plaine des sports et en forêt à Arsac

Course nature et randonnée de 18 km

Course nature et randonnée de 9,5 km

Course nature de 5 km NOUVEAU

LIMITEES A 2000 PARTICIPANTS

A travers les forêts et les vignes, parcours peu vallonnés sur chemins agrémentés de dégustations de vin du Médoc dans les châteaux 6 sur les 18 kilomètres et 3 sur les 9,5 kilomètres - courses et randonnées. 1, 2, 4 et 5 km dans le bois de Panchon.

Une garderie sera organisée afin de prendre en charge les enfants de moins de 12 ans, à la demande des parents.

Article 3 – Formalités d'inscription

Inscription en ligne sur le site <http://www.fouleedevignerons.fr> ou <http://www.aparsac.fr>

Dossier d'inscription téléchargeable sur le site <http://www.fouleedevignerons.fr> ou <http://www.aparsac.fr>

A retourner par courrier à l'adresse suivante : Jean Pierre Magand 36 allée du comte 33460 Arsac, jusqu'au mercredi 10 octobre 2012.

Frais d'inscriptions :

- Course enfants **gratuites**
- Course 18 km : **11 €**
- Courses 5 km et 9,5 km : **9 €**
- Randonnée 18 km : **14€ casse croûte compris** (gratuit dont le casse croûte pour les moins de 12 ans)
- Randonnée 9,5 km : **9 €** (gratuit pour les moins de 12 ans)

Article 4 – Retrait des dossards et inscriptions sur place

Vendredi 12 octobre de 17H à 19H salle polyvalente (gymnase) à côté du collège à Arsac.

Samedi 13 octobre à Arsac salle polyvalente (gymnase) à partir de 9H30 jusqu'à 30 minutes, dernier délai avant le départ de chaque épreuve. Randonnée 18 km, uniquement sur pré inscription.

Article 5 – Déroulement du programme

- Randonnée 18 km : départ à **11 H 30**
- Course enfant 1 km : départ à **13 H 30**
- Course enfant 2 km départ à **13 H 40**
- Course enfant 4 km départ à **13 H 40**
- Courses 5, 9,5 et 18 km : départ à **15 H**
- Randonnée 9,5 km départ à **15 H 05**

Catégories mises à jour :

Course enfant 1 km : Eveil athlétique filles et garçons (nés en 2003 et 2004), poussins et poussines (nés en 2001 et 2002).

Course enfant 2 km : Benjamins et benjamins (nés en 1999 et 2000)

Course enfant 4 km : Minimes filles et garçons (nées en 1997 et 1998)

Course 18 km : Juniors (nés en 1993 et 1994), espoirs (nés en 1990 à 1992), seniors (nés de 1973 à 1989), Vétérans 1 (nés de 1963 à 1972), Vétérans 2 (nés de 1953 à 1962), Vétérans 3 (nés de 1943 à 1952) et vétérans 4 (nés en 1942 et avant).

Courses 5 km et 9,5 km : Cadets (nés en 1995 et 1996), Juniors, espoirs, seniors, Vétérans 1, Vétérans 2, Vétérans 3 et vétérans 4.

Randonnées 9,5 et 18 km : ouvertes à tous

Article 6 – Ravitaillement

4 postes de ravitaillement sont répartis sur le circuit : au 5^{ème}, 9^{ème}, 15^{ème} km et à l'arrivée.

1 casse croûte offert au 9^{ème} km pour les randonneurs du 18 km.

Article 7 – Chronométrage

Chaque arrivant des courses sera chronométré et classé (pas de chronométrage ni de classement pour les randonnées, ni pour les écoles d'athlétisme et poussins). Le chronométrage est réalisé par le club de l'avenir pédestre arsacais.

Article 8 – Respect de l'environnement

Les foulées des vigneronnes sont des épreuves qui se déroulent en **pleine nature**. Les participants doivent respecter la nature et la laisser propre. Ainsi des poubelles seront disposées sur le parcours et notamment à proximité des ravitaillements. Il est interdit de laisser tout déchet sur le parcours.

Tout participant ne respectant pas cet article sera mis hors course par les organisateurs.

De plus, afin d'inscrire les foulées des vigneronnes dans une démarche de développement durable et diminuer "l'empreinte carbone" de cette manifestation, une page sur **l'organisation de covoiturage** est accessible sur notre site internet www.fouleedesvignerons.fr. **NOUVEAU**

Article 9 – Responsabilité

Tout participant aux courses devra présenter soit une licence FFA (athlé-compétition, athlé-entreprise, athlé-running ou pass-running), soit une licence FSCF ou FSGT ou UFOLEP portant la mention athlétisme, soit une licence FFTriathlon ou FFCourse d'orientation ou FFPentathlon en cours de validité. Tous les autres devront fournir un certificat médical, ou sa photocopie, de non contre indication à la pratique de la course à pieds en compétition, datant de moins d'un an. Ce certificat sera conservé par l'organisateur.

Les participants courent sous leur entière responsabilité et dégagent l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance, d'accident ou de vol. L'épreuve est couverte par une assurance en responsabilité civile. Du fait de la difficulté, le temps d'intervention pourra varier selon la possibilité d'accès du lieu et ne pourra en aucun cas être retenu pour un quelconque recours contre l'organisation assurant le secours. Les organisateurs pourront stopper tout coureur dont la santé leur semblera compromise.

Les randonnées sont ouvertes à tous sans certificat médical. Les participants doivent s'assurer auprès de leur médecin de leur aptitude à la randonnée. Ils participent sous leur entière responsabilité.

Article 10 – Droit à l'image

L'engagement aux foulées des vigneronnes implique, sans recours, l'accord de la diffusion par les organisateurs des images photographiques ou reportages vidéo réalisés pendant la manifestation et ce pour une durée indéterminée.

Article 11 – Sécurité du parcours

L'assistance secours sur le parcours sera assurée par l'UNASS

Des signaleurs assureront la sécurité des épreuves.

Les parcours seront balisés avec marquage des kilomètres.

Article 12 – Classements et récompenses

Récompenses :

Course enfants : une médaille, des cadeaux et un goûter à chaque participant

Courses et randonnées 5, 9,5 et 18 km : **Chaque arrivant gagnera un magnum « haut médoc ».** **EXCEPTIONNEL**

Classements :

Course enfant 2 km : 3 premières benjamines, 3 premiers benjamins

Course enfant 4 km : 3 premières minimettes filles, 3 premiers minimettes garçons

Remise des récompenses enfants sur podium, plaine des sports, à partir de 14H

Course 18 km :

Scratch Première femme, premier homme

3 premières et 3 premiers de chaque catégorie (de juniors à vétéran 4)

Course 9,5 km :

Scratch : 5 premières femmes et 5 premiers hommes

1^{er} homme et 1^{ère} femme de chaque catégorie

3 premières cadettes et trois premiers cadets

Course 5 km :

Scratch : 3 premières femmes et 3 premiers hommes

Classement handisport : trois premières femmes et trois premiers hommes sur le 5, 9,5 et sur le 18 km.

Attention, compte tenu des parcours, les épreuves ne sont pas accessibles aux fauteuils roulants.

Remise des récompenses coureurs adultes sur podium, salle polyvalente (gymnase) à partir de 17H30.

Le repas des 20 ans sera proposé le soir des foulées (sur réservation) **NOUVEAU**

Les 4 challenges seront remis lors d'une réception en décembre 2012 à Arsac. Une invitation sera adressée aux lauréats.

- **Challenge des arsacais** : 3 premières femmes et 3 premiers hommes du 9,5 et du 18 km

- **Trophée Vonderheyden sur le 18 km** : la meilleure équipe au temps sur 4 coureurs (challenge conservé après 4 victoires)

- **Challenge du nombre le plus élevé de coureurs sur les trois courses** : l'équipe la plus nombreuse sur les 3 courses de 18 km, 9,5 km et 5 km.

- **Challenge des châteaux** : l'équipe la plus rapide sur le 18 km.